



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

**GROUPE REGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN ŒUVRE  
TREIZIEME REUNION (APIRG/13)  
(Sal, Cap Vert, 25-29 juin 2001)**

---

---

**Point 5 de l'ordre du jour : Carences et lacunes dans le domaine de la Navigation  
Aérienne pour la Région AFI**

**Plan des aides de radionavigation AFI**

**(Note présentée par la République du Mali)**

Sommaire

La présente note a pour objet de corriger le plan des aides de radionavigation AFI Tableau COM3 du Plan de Navigation Aérienne AFI et l'Appendice M du Rapport de la 12<sup>ème</sup> réunion du Groupe Régional AFI de Planification et de mise en œuvre.

**1. Introduction**

La recommandation 10/4 de la RAN AFI/7 stipule que le plan des aides de radionavigation AFI doit être amendé de façon indiquée au tableau COM3. Mais la mise en œuvre étant fonction des besoins fondamentaux de l'exploitation qui est évolutif, il y a lieu de réactualiser périodiquement le plan.

**2. Discussion**

Conformément au Plan de Navigation Aérienne, le Mali a mis en œuvre un VOR/DME à Tombouctou.

En tenant compte des besoins opérationnels de l'exploitation certains amendements doivent être faits :

- L'ILS à Tombouctou, ne se justifie pas avec l'avènement du GNSS ;
- Pour le VOR de Tessalit, l'organe exécutif est l'ASECNA dont le PSE (Plan des Services et Equipements) prévoit la réalisation avant fin 2001 ;
- Les VOR de Kidal et Nioro, n'étant pas sur des routes, ces VOR devraient être retirés car la prévision de trafic sur ces aérodromes ne justifie pas l'installation d'un VOR.

**3. Conclusion**

Le Mali invite le groupe à corriger le plan et également la liste des lacunes et carences annexés au rapport d'APIRG appendice M sur le point 5 de l'ordre du jour en fonction des éléments ci-dessus.

-----